



Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 27

Membres présents: 25

Suffrages exprimés: 27

République Française

Délibération N° 2020-72  
Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> Juillet 2020**DATE DE CONVOCATION** : 25 Juin 2020**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – K. GAI - B. LAFAYE- – M. VILLEGER – MH. AUBINEAU – T. DEGRANDE – P. FRÉON – M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU – G. MICHELY – JP DESLIAS – JF CESSAC – P. ORMECHE – K. PERROIS – S. BROUILLET – W. BOURGEAU – E. PISANI – A. DUBRUN – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. CLEMENTEL – S. RAYNAUD – C. NANGLARD – P. BERTON – C. TESSIER.**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : G. MIGNON donne pouvoir à M.A. CHEVALIER – C. NANGLARD donne pouvoir à P. BERTON**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS**: G. MIGNON – C. NANGLARD**SECRETAIRE DE SÉANCE** : G. MICHELY**OBJET : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CNAS (COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE)**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU les élections Municipales du 15 mars 2020

VU les statuts du Comité National d'Action Sociale

**Considérant** qu'il convient de désigner un délégué (Elus) pour le mandat de 2020-2026 au sein du Comité National d'Action Sociale

VU la candidature de Monsieur Christian BONNEAU

Le Conseil Municipal, **PAR 27 VOIX POUR**,

Désigne Monsieur Christian BONNEAU, délégué au Comité National d'Action Sociale

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE